



**PRÉFET  
DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Lille, le 03.09.25

Le secrétariat de la commission départementale  
de préservation des espaces naturels, agricoles et  
forestiers

La présidente de la commission départementale de  
préservation des espaces naturels, agricoles et  
forestiers

Affaire suivie par : Morgane DEVIENNE  
ddtm-cdpenaf-secretariat@nord.gouv.fr

à

Monsieur le vice-président de la communauté de  
communes Pévèle Carembault

Hôtel de Ville  
Place du Bicentenaire  
59710 PONT-A-MARCQ

**Objet : Demande d'avis CDPENAF – modification de droit commun du PLU d'Ennevelin**

Vous avez sollicité le 25 juin 2025 l'avis de la commission sur la modification de droit commun citée en  
objet, déposée par la communauté de communes Pévèle Carembault.

La procédure engagée vise à faire évoluer la rédaction relative au STECAL « Ae », à identifier des  
bâtiments pouvant faire l'objet de changements de destination, ainsi qu'à modifier le règlement écrit  
de la zone U, certaines annexes et le règlement graphique.

Il est considéré que les objets de cette procédure ne télescopent pas les enjeux portés par la  
CDPENAF. Aussi, la commission ne se saisira pas de ce dossier.

La présidente de la commission départementale de  
préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Anne-Sophie THOUZÉ

